



Les Andelys, le 9 janvier 2023

**A l'attention des maires des
communes situées sur le territoire
du SYGOM**

Dossier suivi par

Julian ECLANCHER, directeur

02 32 54 47 64 – j.eclancher@sygom.fr

Objet : Bacs de collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables

Madame la maire, Monsieur le maire,

Comme vous le savez, le SYGOM a procédé en 2021 à une refonte complète du système de collecte en porte-à-porte des déchets ménagers.

Avec le recul, nous constatons une nette diminution des ordures ménagères collectés (**- 21%**), et une nette augmentation des déchets recyclables collectés (**+140%**), ce qui représente une réelle réussite collective, tant sur le plan environnemental que sur le plan économique.

Je vous remercie pour votre implication dans la réussite de cette réalisation.

Désormais, le SYGOM entend finaliser le processus de distribution de bacs qui constitue un outil de gestion permettant une appréciation fine du niveau de service attendu et des autres irrégularités éventuelles.

A cette fin, je vous informe que j'ai demandé, **à compter du 3 avril 2023**, de mettre en application l'article 2.1 du règlement de collecte et de refuser la collecte des déchets qui ne seraient pas présentés dans les bacs identifiés par le logo du SYGOM.

En amont de cette date, les équipages procéderont à la collecte des bacs non identifiés par le logo du SYGOM en y apposant un autocollant qui informera du refus de collecte à venir, et qui invitera à se rapprocher du SYGOM pour passer commande de bacs conformes au règlement.

Aussi, je compte sur votre vigilance pour que la mise en œuvre de cette mesure soit partagée par le plus grand nombre, de manière à éviter toute forme de dépôt sauvage qui résulterait d'un refus de collecte au 3 avril.

Seuls les usagers dans l'impossibilité de stocker leurs bacs et identifiés comme tels par le SYGOM sont autorisés à présenter leurs déchets en sacs.

Je vous prie de recevoir, Madame la maire, Monsieur le maire, l'expression de mes sincères salutations.

Thibaut BEAUTÉ

Président du SYGOM

Copie : Présidents des EPCI membres du SYGOM

SYndicat de Gestion des Ordures Ménagères du Nord et de l'Est du département de l'Eure
Espace intercommunal - 13 rue Lavoisier - 27700 Les Andelys
Tél : 02 32 54 47 64 **Mél : contact@sygom.fr**